

REGLEMENT DU CONCOURS DE BANDE DESSINEE

Article 1

Ce concours intervient dans le cadre des side events que CROCOPARC Agadir tient en marge de chaque nouvelle édition des Crocologies. Pour l'édition 2025, un concours de bande dessinée à destination des écoliers et des adultes sera organisé en collaboration avec l'association WAZ et ce, du **15/12/2024** au **31/03/2025**.

Les Crocologies étant, avant tout, une action de sensibilisation des jeune et grand publics aux enjeux climatiques et environnementaux, le thème du concours s'insère tout naturellement dans cette optique. D'où la thématique suivante : **Sensibilisation à la protection de la faune animale menacée au Maroc.**

Les participants seront appelés à concevoir des scenarii mettant en avant des trames où animaux et humains rentrent en interaction. La morale de l'histoire ainsi racontée peut être celle :

- de dénoncer un danger, une maltraitance d'une espèce animale menacée ;
- de donner l'exemple d'une initiative tendant à la protection d'une espèce animale menacée. Un libre champ est donc laissé aux participants.

Article 2

Les participations doivent obligatoirement être :

- rédigées soit en arabe, en amazigh, en français, en anglais ou en espagnol ;
- conçues selon les tailles A4 ou A3 ;
- de format vertical ;
- réalisées sur un seul côté de la feuille ;
- numérotées et impaires.

Article 3

Les participants sont appelés à produire des bandes dessinées adoptant un scénario assorti, nécessairement, d'un titre (ce dernier doit être apparent sur le recto de la feuille), un début et une fin.

Les feuilles doivent être d'un grammage d'au moins 125gr et doivent correspondre aux dimensions suivantes : A4 au moins, 24x32cm ou A3 au plus, et toujours de format vertical. A noter que les feuilles utilisées en recto verso ne seront pas prises en compte.

Toutes les techniques de dessin sont admises : crayon, plume, feutre, gouache, pastel, fusain, craie, peinture, digital. S'agissant des feuilles conçues sur ordinateur, il est nécessaire de produire une annexe décrivant les différentes étapes de création.

Article 4

Ne seront pas admises les participations reprenant des créations déjà publiées ou inspirées d'une autre œuvre (y compris les créations digitales). Seules les créations originales sont acceptées.

Article 5

Le présent concours est destiné aux écoliers et aux adultes, soit deux (2) catégories :

- les moins de 13 ans ;
- les plus de 13 ans.

Article 6

Les participations peuvent être remises (intactes, sans plis et dans leur format originel) à :

- Crocoparc Agadir ;
- Association WAZ, N°15, Rue 707, Hay Al Wafa.
- l'administration de l'école ;
- les services de communication et de partenariats affiliés aux délégations du ministère de l'éducation nationale présentes sur la région Souss-Massa ;

Pour davantage d'informations, les participants pourront contacter le numéro suivant 06.67.09.96.73 ou adresser un email à info@crocoparc.com ou wazmagazine@ymail.com.

Article 7

Le jury sera présidé par l'artiste marocain Hassan AMHIL et composé des membres suivants :

- Ismail OULHAJJ ;
- Luc FOUGEIROL ;

Article 8

Des trophées sont prévus pour les participations notables. Pour les gagnants des deux catégories, les prix consisteront principalement en des bons d'achat de matériel et outils de dessin.

Article 9

CROCOPARC Agadir et l'association WAZ se réservent le droit d'utiliser les œuvres à des fins culturelles et tout usage commercial et exclu. Ces utilisations ne peuvent, en aucun cas, donner lieu à un versement de droit d'auteur ni être soumises à des autorisations expresses ou préalables, elles s'éteindront le 31 décembre 2028. Ce droit d'utilisation englobe également la diffusion par CROCOPARC Agadir et l'association WAZ desdites œuvres sur leur médias et réseaux sociaux respectifs.